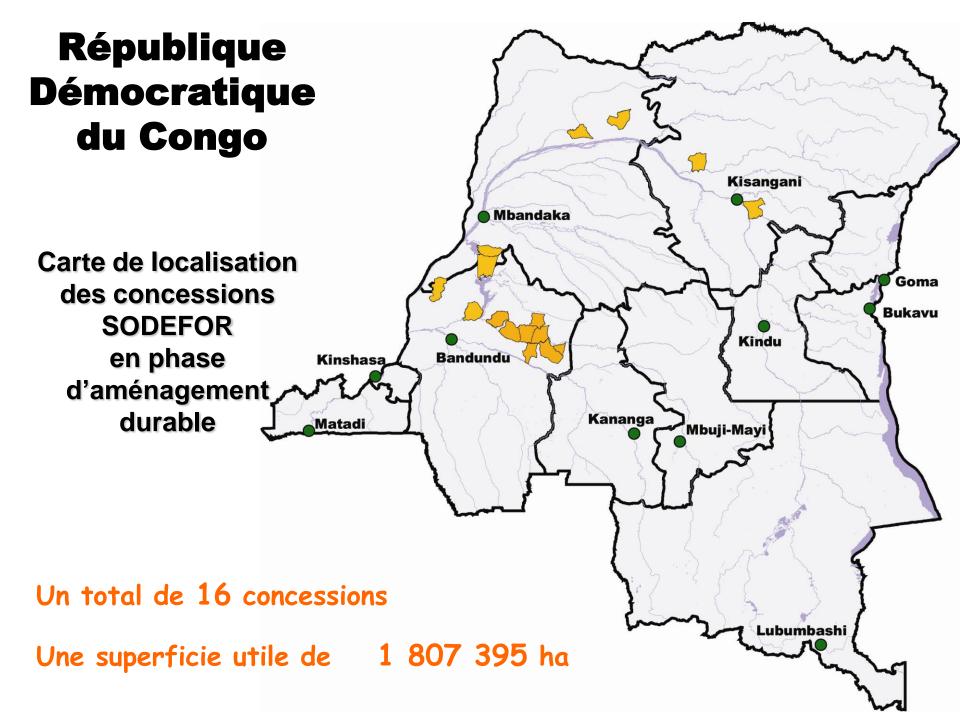
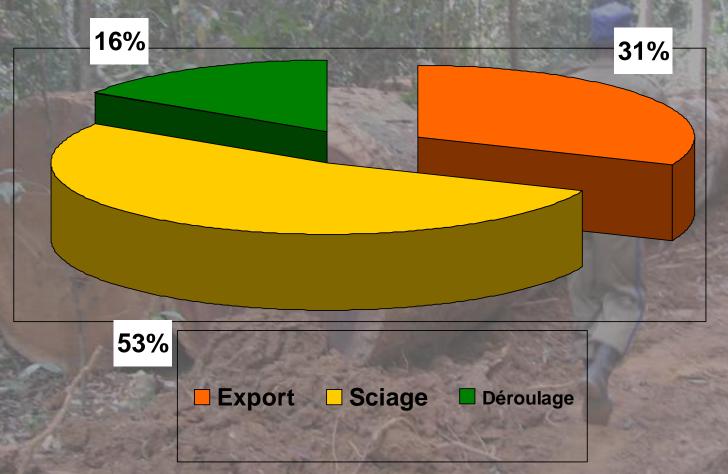


SODEFOR

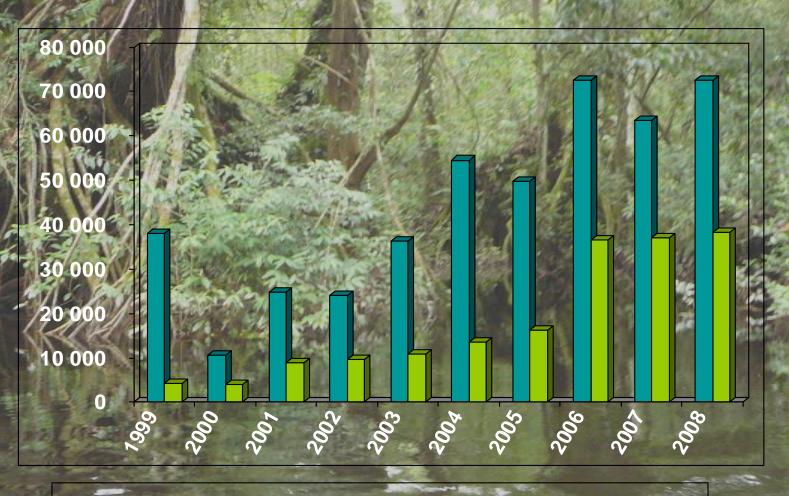
- ➤ 16 concessions forestières totalisant
 2 139 350 hectares dont 1 807 395 hectares utiles (avant aménagement)
- > Deux unités de transformation
 - ✓ Kinshasa : Scierie, déroulage, fabrique de contreplaqués
 - ✓ Nioki : Scierie, déroulage, fabrique de contreplaqués



Répartition de la Production Grumes 2008 : 72 500 m3



Evolution de la Production



Entrée Usines

Production Forêt

Nombre de salariés

Kinshasa : 606 salariés

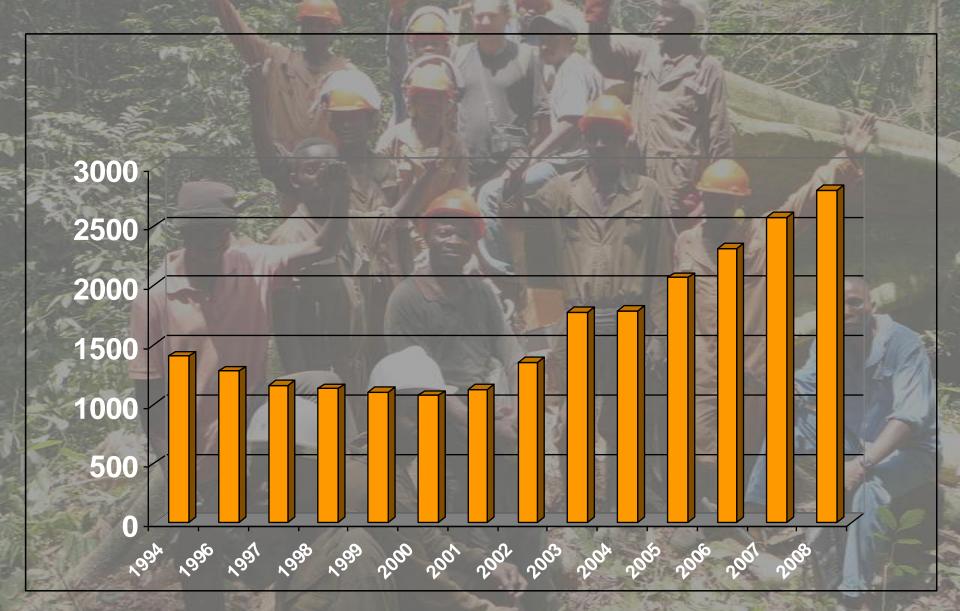
Nioki : 889 salariés

Aménagement : 150 salariés

Chantiers : 870 salariés

 Soit un total de 2 465 salariés faisant vivre directement 17 000 personnes et 25 000 indirectement

Evolution des Effectifs

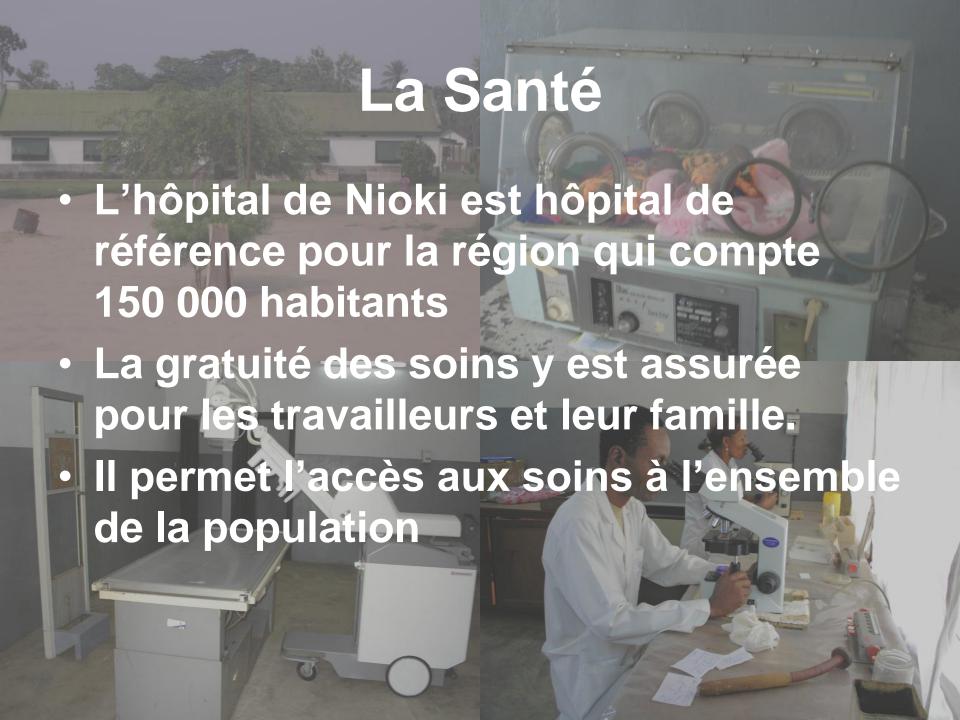




L' Education

- Construction de 23 écoles de 6 classes
- · Réfection de 3 écoles
- Fourniture de 165 tableaux
 - 1105 bancs/tables
- Fourniture de cahiers
 - livres
- Prise en charge de 8 enseignants





La Santé (suite)

L DISPENSAIRE +

Sodefor a assuré la construction de quatre dispensaires sur les différents chantiers.

Un infirmier et une sage femme rémunérés par Sodefor assurent les soins aux travailleurs, à leur famille et à la population locale



Infrastructures

- 586 km de routes réalisées, utilisables et entretenues
- 41 ponts construits
- 4 ponts réparés
- 4 pistes d'atterrissage construites ou réhabilitées

Divers

Construction de deux marchés

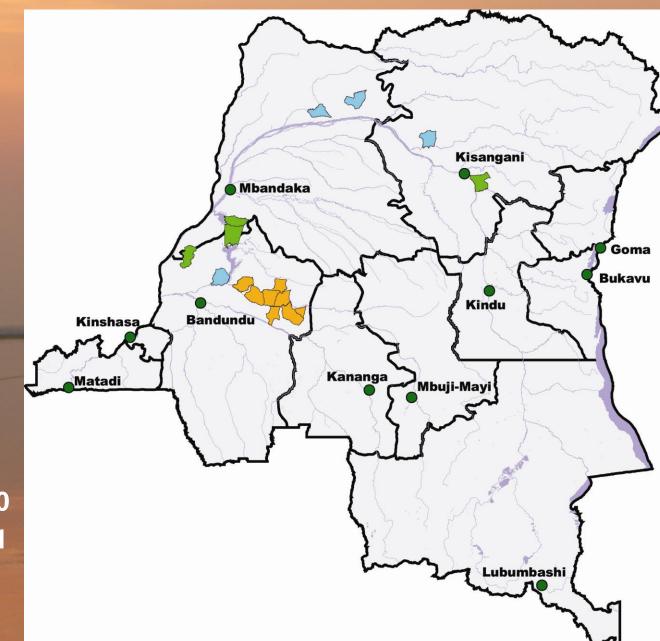
Don de bois à la population

Don de contreplaqués à la population





Prévisions au niveau de l'aménagement



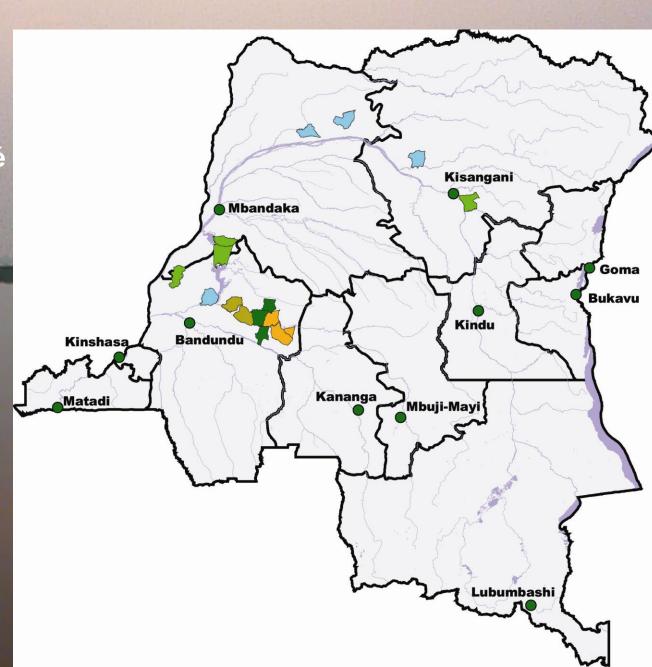
Dépôt en 2008 Dépôt en 2009/2010 Dépôt en 2010/2011

Au niveau de la Certification FSC

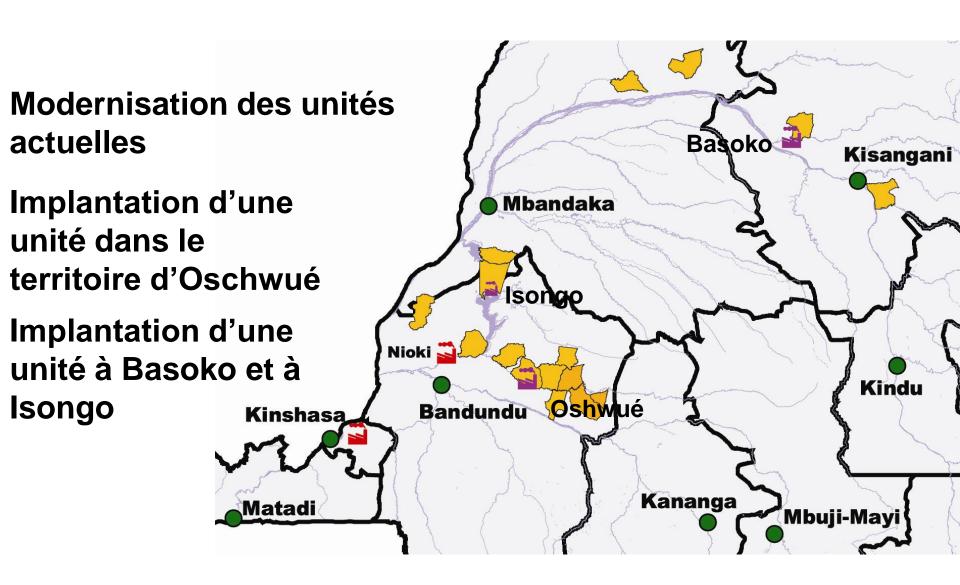
Certification de Légalité en 2010

Puis à FSC selon le rythme suivant :

- Courant 2011
- Courant 2011/2012
- Courant 2012
- Courant 2012/2013
- Courant 2013



Perspectives Industrielles



Sodefor et la

Certification

Les 10 principes du FSC

- 1 Respect des Lois et des Principes du FSC
- 2 Sécurité foncière, droits d'usage et responsabilités
- 3 Droits des peuples « autochtones »
- 4 Relations communautaires et droits des travailleurs
- 5 Prestations de la forêt
- 6 Impact environnemental
- 7 Plan d'aménagement
- 8 Suivi et évaluation
- 9 Maintien des Forêts de Haute Valeur pour la
- Conservation (FHVC)
- 10 Plantations

1- Respect des lois et des Principes du FSC

L'aménagement forestier est conforme à toutes les lois en vigueur dans le pays où il est mené, ainsi qu'à tous les traités internationaux dont ce pays est signataire. Il est également conforme à tous les "Principes et Critères" FSC

Nombre de	6
critères	
Nombre d'indicateurs	13
Actions engagées par Sodefor	-Référencement et application de tous les textes légaux nationaux et internationaux (Ramsar, Cites, OIT etc) -Paiement de toutes les taxes et redevances

2 Sécurité foncière, droits d'usage et responsabilités

Les droits fonciers et d'exploitation à long terme des terres et des ressources forestières sont clairement définis et documentés et légalement établis

Nombre de critères

Nombre d'indicateurs

Actions engagées par Sodefor

3

8

-Processus de concertation permanent avec les populations

-Mise en place de cellules socioéconomiques permanentes sur chaque concession

3 Droits des peuples « autochtones »

Les droits légaux et coutumiers des peuples autochtones sur la propriété, sur l'exploitation et sur la gestion de leurs terres terroirs et ressources sont reconnus et respectés

Nombre de critères	4
Nombre d'indicateurs	10
Actions engagées par Sodefor	-Identification des peuples autochtones
	-Intégration de leurs droits et coutumes
	-Association au contrôle de l'aménagement sur leurs terroirs
to find the same	Travaux réalisés par la cellule socio- économique

4 Relations communautaires et droits des travailleurs

Les opérations d'aménagement forestier maintiennent ou améliorent le bien-être social et économique durable des travailleurs forestiers et des communautés locales

Nombre de critères	5
Nombre d'indicateurs	12
Actions engagées	Relations communautaires :
par Sodefor	Mise en place d'un programme à
The second second	deux niveaux :
	Au niveau de la totalité de la garantie sur les problématiques:
	-de l'accès à l'eau potable
	-de l'accès aux soins
	-de l'éducation

4 Relations communautaires et droits des travailleurs (suite)

Actions engagées par Sodefor

Relations communautaires:

Au niveau de l'assiette de coupe annuelle

- -Sur les infrastructures locales
- -Sur l'emploi

Droits des travailleurs

- -Respect du droit du travail
- -Respect des lois sur l'hygiène et la sécurité
- -Mise en place d'un plan de formation pluri-annuel
- -Rénovation des camps des travailleurs

5 Prestations de la forêt

Les opérations d'aménagement forestier promeuvent l'exploitation efficiente de nombreux produits et services forestiers en vue d'assurer leur profitabilité économique et réaliser un grand nombre de bénéfices environnementaux et sociaux

Nombre de critères	6
Nombre d'indicateurs	16
Actions engagées par Sodefor	-Identification des produits et services de la forêt
	-Création d'une cartographie sociale pour les PFNL
	-Mise en place d'une politique d' optimisation des grumes et de valorisation

6 Impact environnemental

L'aménagement forestier vise la conservation de la diversité biologique et des valeurs associées, ainsi que des ressources hydriques, des sols, des écosystèmes et paysages particuliers et fragiles, de manière à maintenir les fonctions écologiques et l'intégrité de la forêt.

Nombre de critères	10
Nombre d'indicateurs	30
STOCKED TO THE STOCKE	Etudes d'impact réalisées par un cabinet extérieur sur
	-Les garanties
	-Le site de Nioki
	Le site de Kinshasa
	-Création d'une cartographie
	environnementale

7 Plans d'aménagement

Un plan d'aménagement, en relation avec l'échelle et l'intensité des opérations, est élaboré, mis en oeuvre et constamment actualisé. Les objectifs à long terme de l'aménagement et les moyens d'y parvenir y sont clairement indiqués

6	Nombre de critères	4
100	Nombre d'indicateurs	12
/	Actions engagées par Sodefor	Un cabinet spécialisé, FRM, réalise actuellement les plans d'aménagement de nos 16 garanties.
111		

Réalisation des plans d'aménagement au 17 mai 2009

		Harris A.									The state of the state of			
Province	Equa	teur	Prov Orie	rince ntale	Bandundu									
N° de garantie	23	25	18	20	19	21	28	22 et 30	31	64	24 €	et 29	26	27 et 32
Etat des travaux Pré - inventaire d'aménagement														
Rapport Pré- inventaire d'aménagement														
Etat des travaux inventaire d'aménagement									En cours		En cours	En cours		
Saisie des données d'inventaire				Alternative Control					En cours		En cours	En cours		
Rapport inventaire d'aménagement						En cours								
Etat des travaux études socio- économiques														
Rapport socio- économique	THE PERSON NAMED IN			4541475		En cours			En cours	En cours	En cours	En cours		
Etat des travaux rédaction plan d'aménagement														
Plan d'aménagement			Dépo sé											Déposé

8 Suivi et évaluation

Le suivi vise, en fonction de l'échelle et de l'intensité de l'aménagement, à évaluer l'état de la forêt, la production des ressources forestières, la chaîne de traçabilité, les activités d'aménagement ainsi que leurs impacts sociaux et environnementaux.

Nombre de critères	4
Nombre d'indicateurs	8
Actions engagées par Sodefor	Rédaction des procédures garantissant la traçabilité.
	Formation des personnels. Création d'un système
	d'information permettant de suivre le produit certifié tout au
	long de la chaîne.

9 Maintien des Forêts de Haute Valeur pour la Conservation (FHVC)

Les activités d'aménagement menées dans les forêts à hautes valeurs de conservation visent la conservation ou l'amélioration des attributs qui définissent de telles forêts. Les décisions relatives aux forêts à hautes valeurs de conservation sont toujours prises du principe de précaution

Nombre de critères	4
Nombre d'indicateurs	
Actions engagées par Sodefor	Mise en place d'un groupe de travail sous l'égide du syndicat et regroupant -Le SPIAF -Le Ministère des Eaux et Forêts -Des représentants des différentes Régions -Des ONG -Des Professionnels
	Afin d'établir les critères permettant de définir les HFVC

